

Sauveteur Secouriste du Travail – SST – Actualiser ses compétences

1 jour - 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier comment intervenir efficacement face à une situation d'accident et en matière de prévention
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé sécurité au travail

PROGRAMME

Être titulaire du certificat SST ou du certificat APS (Acteur Prévention Secours) – Une mise à niveau des compétences SST est nécessaire tous les 2 ans.

- Le programme de recyclage consiste en une révision du programme de la formation initiale.
- Le recyclage a pour but de maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.
- D'une façon générale, il comprend :
 - Une évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST
 - Une partie consacrée à la révision des gestes d'urgence
 - Une partie consacrée à l'actualisation de la formation relative aux :
 - Risques de l'entreprise ou de l'établissement
 - Modifications du programme

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel.

Modalités pédagogiques : apport de connaissances interactif, étude de cas (cas réels d'entreprises), démonstration pratique, exercice collectif (apprentissage gestuel etc.), analyse de pratiques, mise en situation et mise en pratique

FORMATEUR

Cette formation est animée par un spécialiste « habilité par l'INRS ». CV formateur disponible sur demande.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis par le formateur (tour de table et mise en situation).
Évaluation de satisfaction.

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles (ascenseurs et locaux aux normes d'accueil). Un référent handicap est à votre disposition pour vous accompagner, contacter le service formation de votre CMA.

LES +

- Être conforme à la réglementation
- Taux de satisfaction sur cette thématique : données disponibles sur le site Internet
- Taux d'obtention : disponible sur le site Internet

PUBLIC

- Chef(e) d'entreprise
- Conjoint(e), collaborateur/associé
- Salarié(e)
- Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Être titulaire du certificat SST ou APS.

LIEU

CMA HAUTE-SAVOIE- Annecy

DATES / HORAIRES

Mardi 12 novembre 2024

➔ De 8h45 à 12h00 & 13h00 à 16h45

TARIF

210 € nets de taxe

Participation de **35 €** pour les TNS (Travailleur Non-Salariés) sous réserve de la décision du financeur.

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint.

CONTACT : PÔLE FORMATION

28 av de France – BP 2015
74011 ANNECY Cedex
04 50 23 14 71

[formation.hautesavoie@cma-
auvergnerhonealpes.fr](mailto:formation.hautesavoie@cma-auvergnerhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.